



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

COMPTE RENDU

COMITÉ D'USAGERS

Le 18/03/2024

COMITÉ D'USAGER DE SAINT NICOLAS DE REDON

Réunion du 18 mars de 19h30 à 20h45

Présent :

- Baptiste Grouhan et Hélène Guillouche : membres du comité d'usagers
- Lydia Courtel : Animatrice Référente de l'accueil Périscolaire

A l'ordre du jour:

Retour sur les activités proposées et le temps convivial
Temps d'échange autour des questions de la boîte à question.
Questions diverses, remarques, suggestions

Retour sur les activités proposées et le temps convivial :

- La référente fait un retour sur les activités proposées aux enfants, les enfants ont apprécié les activités qui leur ont été proposées, notamment les activités manuelles dont ils sont demandeurs. Cependant sur cette période nous n'avons pas pu proposer aux enfants les activités extérieures/sportives en raison des conditions météorologiques.
- Le temps convivial proposé aux familles le lundi 18 décembre à attirer les familles, la plupart des familles ont pris le temps de faire le tour du périscolaire pour regarder les activités proposées et pour échanger avec les animateurs. Le comité d'usager précise que ce temps permet l'échange et aux familles de pouvoir découvrir toutes les activités qui sont proposées au périscolaire et avoir un retour sur ce que font leurs enfants.

Ce temps convivial sera renouvelé le 12 Avril. En effet, en lien avec les portes ouvertes de l'école de l'herbinerie et de l'école Sainte Anne qui ont lieu ce jour-là, le Périscolaire organise également des portes ouvertes de 17h à 19h. Lors de la journée portes ouvertes, les familles qui visitent les écoles seront invitées à visiter le périscolaire, s'ils le désirent. L'équipe d'animation pourra ainsi répondre à leurs questions et demandes liées au périscolaire et aux démarches d'inscription. En parallèle, un temps convivial sera proposé aux familles avec expositions et retour sur les activités proposées aux enfants depuis janvier.

Le comité d'usagers trouve intéressant de faire des portes ouvertes en commun avec les écoles et de pouvoir communiquer aux nouvelles familles les démarches à effectuer pour les inscriptions. Un membre du comité précise que lors des inscriptions, certaines informations ne sont pas toujours transmises aux familles notamment l'inscription au transport scolaire pour les enfants de l'école Saint Anne. Certaines familles qui utilisent les services du périscolaire n'ont pas connaissance de la nécessité de cette inscription aux transports. Un mail est bien envoyé en début d'année scolaire rappelant aux familles de s'inscrire au transport scolaire auprès de Redon Agglomération mais lorsque les familles effectuent leurs démarches d'inscription en cours d'année ils n'ont pas toujours l'information et l'apprennent parfois lors des renouvellements de dossier l'année scolaire suivante. Le comité précise ne pas avoir trouvé l'information le précisant sur le portail famille ou le site internet. L'information apparaît cependant sur le site internet de l'école Sainte Anne depuis sa mise à jour.



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

COMPTE RENDU

COMITÉ D'USAGERS

Le 18/03/2024

Temps d'échange autour des questions de la boîte à question

Le comité d'usager a eu 2 retours de familles dans la boîte à question.

- **Une question concernant le goûter :**

« plusieurs enfants se plaignent d'avoir faim en rentrant. Malgré les réponses sur l'apport nutritionnel qui semble être ok, est-ce possible d'envisager une rallonge ? les activités sont top, bravo et merci »

La référente indique que les quantités servies au goûter respectent les recommandations en termes d'apport nutritionnel : 1/4 de baguette pour les enfants de maternelle et 1/6 de baguette pour les enfants de primaire, 1/4 de fruit pour les enfants de maternelle et 1 fruit entier pour les enfants de primaire, ou une compote, ou une salade de fruits. Peu importe l'âge, un verre de lait, un yaourt ou un morceau de fromage sont proposés. Elle précise que très souvent les quantités données au goûter sont supérieures aux recommandations, les maternelles ont plutôt un demi-fruit au goûter et il reste très souvent du « supplément » de pain qui est ensuite partagé entre les enfants qui souhaitent un supplément. La référente précise que lorsqu'elle passe donner du supplément, les primaires prennent parfois un peu plus mais les maternelles très rarement. Elle précise néanmoins que les jours où les enfants demandent un supplément en plus sont les jours où le repas du midi à la cantine n'est pas passé et que le goûter ne peut donc pas pallier le repas du midi. Le comité précise qu'ils trouvent que les quantités données au goûter aux enfants sont correctes et précise qu'à la maison les enfants n'ont en général pas autant à manger. Ils précisent que le goûter est une collation et non un repas.

- **Une question concernant les devoirs :**

« Bonjour, je souhaiterais savoir si il est possible d'organiser une aide aux devoirs surveillés comme cela peut être proposé dans les garderies sur d'autre commune ? »

La référente informe que les enfants ont la possibilité s'ils le souhaitent de faire leurs devoirs le soir à partir de 17h dans une salle à l'écart du bruit. L'animateur veille à ce que les enfants présents dans cette salle restent calmes et y sont bien présents pour faire leurs devoirs. Les enfants viennent dans cette salle à leur guise après le goûter ou après l'activité proposée... Et ils y restent le temps qu'ils souhaitent. Lorsque les enfants ont besoin d'aide pour réciter une poésie ou pour faire leurs dictées... Nous essayons dans la mesure du possible de les aider. Cependant en termes d'organisation et d'encadrement lié aux effectifs, il nous paraît difficile d'organiser une aide aux devoirs surveillés avec un animateur dédié à cette tâche et de vérifier que les enfants effectuent tous les devoirs prévus. La référente rappelle que nous sommes un accueil Périscolaire déclaré et que par conséquent nous ne pouvons pas avoir une aide aux devoirs surveillés qui soit « imposée » auprès des enfants. Les enfants ayant eu classe la journée ont pour certains besoin de décompresser après le goûter..

Le comité d'usager précise que lorsque les parents finissent tard et récupèrent leurs enfants à 19h, il est plus pratique en terme d'organisation que les enfants aient effectué leurs devoirs au périscolaire. Cependant ils précisent que le temps des devoirs et sa vérification relèvent plus du rôle des parents que de celles des animateurs.



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

COMPTE RENDU

COMITÉ D'USAGERS

Le 18/03/2024

Question diverses, remarques, suggestions

- Le comité précise ne pas avoir eu de retour de La Roche suite au précédent compte rendu, de plus le compte rendu n'apparaît pas sur le site de La Roche pour les familles.

La référente précise en ce qui concerne le retour de La Roche sur le compte rendu que certaines réponses aux questions peuvent parfois relever des conseils d'administrations. La Roche attend donc souvent le conseil d'administration avant toute réponse

- Le comité a échangé sur la question des places et du taux de remplissage. La référente a indiqué que le nombre d'enfants présents le soir a été légèrement plus élevé certains jours en janvier/février par rapport à la période de septembre à décembre. Cependant, le taux de remplissage n'a pas atteint son maximum. Un membre du comité précise que lorsqu'il procède aux inscriptions de son enfant, il arrive que certains soirs soient complets au moment de la démarche d'inscription cependant il précise qu'il arrive toujours à trouver une place disponible sur les créneaux qui étaient complets en se reconnectant quelques jours plus tard.
- Le comité est revenu sur un panneau d'affichage « comment s'est passée ma journée ? » mis en place le mercredi. Les enfants y collent un émoji représentant leurs émotions sur les différents moments de la journée. Ils trouvent intéressant de pouvoir voir le retour des enfants sur leurs journées. La référente indique que ce panneau a été récemment installé, il est actuellement utilisé uniquement le mercredi et est encore en phase d'expérimentation. Cependant, le procédé pourrait être repris les mois à venir probablement d'une autre manière sur le périscolaire pour avoir le retour des enfants.

La prochaine réunion du comité est prévue le lundi 10 juin.